



Adoption québécoise: mythe ou réalité



Enjeux et controverses

25 janvier 2008
Michel Carignan
Service adoption CJM-IU

D'abord la réalité:

- Moins de dix enfants confiés pour adoption à la naissance
- Attente de 5 à 7 ans pour les personnes désireuses d'adopter l'un de ces 10 poupons

Bleue ou rose

- Profil des parents biologiques a changé
- Profil des enfants a aussi changé
- Ni tout aussi bleu , ni tout aussi rose
- Nombre d'enfants a diminué

Mais certains autres enfants...

- Non-confiés pour adoption, le deviennent au cours de leur vie
- Ça arrive...mais cela ne fait pas une disponibilité garantie d'enfants pour l'adoption

L'adoption, pour qui?

- Pour l'enfant adopté?
- et / ou
- Pour les parents adoptifs?

Pour le meilleur intérêt de l'enfant!!!

- C'est à cause de ça et au nom de ça que des orientations vers l'adoption sont prises pour certains enfants parce qu'elle
 - assure une stabilité à l'enfant,
 - permet son enracinement dans un milieu de vie
 - et lui donne des parents

Bonne fête!!!!



Naissance de la Banque-mixte

- Née en 1988
- De postulants à l'adoption
- Et d'enfants placés en famille d'accueil qui pouvaient être rendus adoptables

Mais attention...

- Elle existe d'abord pour stabiliser et enraciner des enfants en leur permettant d'avoir des parents et ce dans une perspective d'adoption

Pourquoi stabiliser et enraciner les enfants?

- Théorie de l'attachement
- Base de la sécurité personnelle
- Confiance et exploration
- Importance d'avoir une filiation

Mais revenons à l'adoption!

- Outre nos 10 poupons de l'adoption régulière
- Il y a quand même une cinquantaine de jugements d'admissibilité à l'adoption prononcés chaque année
- Donc un potentiel d'une cinquantaine d'enfants adoptables annuellement

- La majorité de ces enfants sont intégrés dans une famille d'accueil de type banque-mixte
- Ces enfants sont considérés à haut risque d'abandon
- La majorité d'entre eux deviendront adoptables

Mais...

- Comprendons bien que la Banque-mixte n'est pas une forme d'adoption mais davantage un type de placement
- Et qui permet l'adoption dans la majorité des cas

L'adoption...c'est d'abord pour...

- Pour l'enfant:
Même si lui n'a rien demandé...
On sait qu'il est important pour lui d'avoir une filiation ainsi que des personnes qui assument des droits et devoirs parentaux à son égard

Mais c'est quoi...

- Pour l'adoptant:

La possibilité de réaliser un rêve de parentalité qui ne peut s'accomplir autrement

La possibilité de s'engager socialement à l'égard d'un enfant dans le besoin

Malheureusement pour les adoptants

- L'enfant appartient à ses parents biologiques...c'est à ces parents de s'en occuper et de répondre à tous ses besoins....
- C'est le plan A



Certains parents ont des difficultés...

- Un plan B au cas où.....

Et peut-être une adoption au bout de la route



Quel dommage pour les postulants à l'adoption!!!!

- La Banque-mixte existe pour les enfants.....
- Plus de crèches remplies d'enfants en attente de parents adoptifs
- L'accessibilité à l'avortement a réduit l'option de l'adoption

Enjeux et controverses de la Banque-mixte

- Tenter sa chance d'adopter un enfant par ce biais, c'est d'abord accepter de faire un voyage que l'on ne fera pas seul:



C'est être deux familles auprès d'un seul enfant



Une famille biologique et une famille d'accueil



- C'est un compromis pour les postulants à l'adoption
- Entre le cœur et la raison.....



- C'est vouloir créer une filiation psychique auprès d'un enfant qui peut avoir d'autres figures parentales
- Et ça c'est difficile.....

- C'est être dans une dualité:

Un collaborateur pour un établissement et
un usager qui reçoit un service de ce
même établissement

- C'est pour l'enfant, une réponse à son besoin de stabilité et d'enracinement pour ainsi assurer son épanouissement
- C'est un mal nécessaire pour les adoptants

Pour la DPJ, il s'agit de trouver la meilleure famille pour cet enfant.....



Mais qui est-il?

- Ni tout bleu...ni tout rose....
- Porteur d'un abandon
- Porteur d'un traumatisme
- Dont le développement est à risque



Mais c'est possible...

- La destination souhaitée est claire.
- L'itinéraire complexe et exigeant
- La route est sinueuse et parsemée d'embûches imprévues
- Le point d'arrivée peut être ailleurs



Qui veut et peut faire ce voyage?

- Malheureusement pas tous ceux qui ont un désir d'adoption
- Mais beaucoup de gens veulent adopter un enfant



- Il y a beaucoup de couples et de personnes qui sont infertiles
- Il y a des gens qui veulent aider un enfant du Québec qui est dans le besoin

J'entends souvent...

- Vous donnez trop de chances aux parents biologiques...
- Vous manquez de transparence à l'égard des postulants à l'adoption
- Il n'y a pas d'enfants à adopter au Québec

- C'est donc bien long et compliqué
- Vous nous aviez pas dit que notre enfant pourrait avoir des séquelles de sa vie passée

Adopter au Québec....

- C'est aussi être aux prises avec des dispositions légales en matière d'adoption qui ont besoin d'être modernisées

Ceci dit...

- Quels seront les impacts des changements législatifs de la « Loi sur la protection de la jeunesse » mis en vigueur en juillet dernier?
- Les médias ont véhiculé qu'il y aurait plus d'adoption au Québec; les postulants à l'adoption ont compris ce message

- La réalité actuelle n'est pas celle véhiculée
- Les impacts sont difficilement mesurables en ce moment
- La grossesse n'est pas suffisamment avancée
- Mais le discours juridique en regard du projet de vie pour l'enfant s'installe de toute évidence

Fin!

Merci de votre attention!